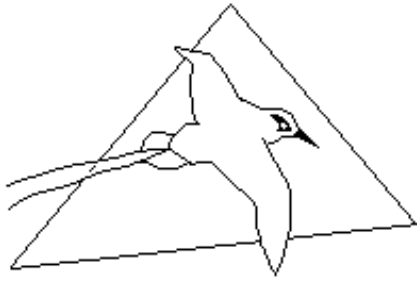


Te Manu

N° 46 – MARS 2004



Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie
B.P. 21098 Papeete - Tahiti
Email : sop@manu.pf - Site Internet : www.manu.pf

AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Les Rupe de Makatea
- Nouvelles des Upe de Ua Huka
- Visite à Rangiroa
- Avifaune de Bora Bora
- BirdLife World Conference
- Livres, revues et articles
- L'oiseau sur la branche



Ptilope de Makatea
Ptilinopus chalcurus

SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 au local de la **FAPE, 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce** à Papeete :

- 2 avril 2004
- 7 mai 2004
- 4 juin 2004

Editorial :

Aie, aie, ce numéro de Te Manu a pris pas mal de retard, mais vous nous le pardonnerez. Le début d'année a été un peu chargé pour la petite équipe bénévole qui le réalise avec des missions à l'extérieur de Tahiti et de la Polynésie française dont vous lirez les comptes-rendus dans ce numéro.

C'est aussi le moment en ce début d'année de renouveler votre participation en nous faisant parvenir votre cotisation pour l'année 2004 et de faire adhérer de nouveaux membres pour que la Société d'Ornithologie continue à croître et à être plus forte pour faire entendre la voix de ceux qui travaillent et se dévouent pour la protection de la biodiversité des oiseaux, de leurs habitats et pour assurer à tous un cadre de vie protégé.

Saluons donc tous ceux qui nous ont soutiennent et plus particulièrement les deux premiers membres à vie, dont nous tairons les noms eut égard à leur modestie, qui ont versé une cotisation de 75000 F CFP et les société qui elles aussi font un effort particulier (PYXIS et Blues Alu).

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

PUFFINUS LHERMINIERI - PUFFIN D'AUDUBON

Un puffin d'Audubon a été trouvé place Vaïete à Papeete, Tahiti le 22 décembre 2003. C'est assez rare pour être signalé (moins de 6 découvertes documentées en 20 ans) mais confirme l'existence de colonies sur Tahiti. Tout comme les pétrels de Tahiti ces petits puffins sont désorientés par les éclairages publics.

AO - BUTORIDES STRIATUS - HERON VERT

Afaahiti, Port Phaeton le 16/02/04. (Philippe Raust)

Cette observation n'a rien d'étonnant à cet endroit sauf qu'il s'agit d'un remblai recolonisé par les Purau en bord de mer ce qui montre que si l'on réhabilite son milieu, cet oiseau pourrait retrouver une aire de répartition plus large. Il y avait un nid à environ 2m au-dessus du niveau du lagon et l'oiseau était vraisemblablement un jeune qui alertait assez bruyamment.

Pirae, Nahoata - Jean-Marie Savio nous écrit :

"Vous signalez dans la dernière livraison de votre bulletin la présence d'un héron vert à l'embouchure de la Nahoata à Pirae. C'est un habitué de notre jardin. En voici une photographie."



OPEA - AERODRAMUS LEUCOPHAEUS - SALANGANES DE LA SOCIETE

Un couple de salanganes de Tahiti en octobre 2003 après le col de Hamuta à 1200 m d'altitude (Walter Teamotuaitau)

OPEA - HIRUNDO TAHITICA - HIRONDELLE DE TAHITI

Deux nids d'hirondelles dans le tunnel Vaihiria-Papenoo coté Mataiea en janvier 2004 (Walter Teamotuaitau)

OTATARE - TODIRHAMPHUS TUTA - MARTIN-CHASSEUR DE POLYNESIE

Martin-chasseur de Polynésie observé par Walter Teamotuaitau le 10 janvier sur le Plateau de Taravao à 300 m d'altitude.

MANU OFE - ACROCEPHALUS CAFFER - FAUVETTE DE TAHITI

Chants de fauvettes de Tahiti entendus dans les bambous en face du restaurant Phaeton à Taravao derriere le tumu autera'a papua en juillet 2003

Chants de fauvettes de Tahiti entendus dans la vallée de la Punaruu au pied du plateau Rata en décembre 2003, dans la vallée de Onohea en octobre 2002 et dans la vallée de Mahateao en octobre 2002 (Walter Teamotuaitau)

AREVAREVA - EUDYNAMIS TAITENSIS - COUCOU DE NOUVELLE-ZELANDE

Un Coucou de Nouvelle-Zélande, *Eudynamis taitensis*, a été remis à Thierry Zysman le dimanche 8 février 2004. Cet oiseau a été trouvé à Taravao. Il semble qu'il avait des problèmes de mobilité au niveau des pattes. Il est décédé dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 février 2004. *Eudynamis taitensis*, originaire de Nouvelle-Zélande, vient hiverner sous nos latitudes pendant l'hiver. Il est donc étonnant de le retrouver à Tahiti au mois de février.

LES RUPE DE MAKATEA



Un Rupe de Makatea braconné sur l'île de Makatea et ramené à Tahiti nous a été signalé.

Cette espèce en danger d'extinction (EN) selon la classification de l'Union pour la Conservation de la Nature est protégée en application de la délibération 95-257/AT relative à la protection de la nature et l'arrêté 296/CM du 18 mars 1996 inscrivant certaines espèces sur la liste des espèces protégées relevant de la catégorie A.

La protection des espèces visées est normalement garantie par l'interdiction permanente et générale de la destruction, la mutilation, la perturbation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation de spécimens vivants des espèces animales ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente ou leur achat.

L'oiseau mal nourri est mort le jour où il a été remis à la SOP dans un état de maigreur extrême (le cadavre ira au Musée de Tahiti et des îles pour y être naturalisé).

Le maire de Makatea a été sensibilisé et le Président de la SOP a signalé ce trafic au Ministre de l'Environnement et de la Ville qui a bien voulu prendre l'affaire en considération.

On nous avait déjà signalé que des Rupe en captivité sur l'île à deux reprises dans les deux dernières années, mais c'est la première fois qu'un trafic est découvert.

DES NOUVELLES DES UPE DE UA HUKA

Roland et Julia Seitre étaient en visite sur le Territoire en décembre 2003 et nous ont fait part de leurs observations faites à Ua Huka.

Ils ont été sur le site de Vaipae afin de voir les upe que nous avons réintroduits à Ua Huka en 2000 et 2003.

En mai 2003, le décompte était alors le suivant :

- les oiseaux introduits en 2000 : 1 mâle solitaire et 2 couples reproducteurs ont eu chacun un petit par an ces 2 dernières années, soit 4 juvéniles au total,
- les oiseaux introduits en 2003 : 1 couple reproducteur, 1 femelle sub adulte et 1 mâle solitaire,

De plus, il y avait en captivité un jeune oiseau mâle en captivité, nommé Upi (en cage de réhabilitation). Il y avait donc 13 oiseaux en liberté et 1 en captivité.

Lors de leur visite à Vaipae, Roland et Julia ont d'abord été étonnés du nombre de Upe présents : « nous avons vu plus de upe sans bague qu'avec ». Ensuite, Makata, femelle bague double jaune introduite en 2003, était présente. Elle était accompagnée d'un jeune oiseau qui visiblement lui quémandait de la nourriture. Elle s'est éloignée de lui mais pas à grande distance.



Makata, femelle introduite en 2003 avec son jeune (photo : Roland et Julia Seitre)

A priori on a vu le 'blanc' de 2000 avec dans les environs deux oiseaux d'âge différent que Robert qualifie comme étant ses jeunes.

Ainsi, il semble que les oiseaux introduits lors de la 2ème phase aient rejoint la population introduite en 2000 et que Makata se soit déjà reproduite. Nous pouvons aussi constater que les bagues en tissu posées sur les pattes des upe restent en place.

Depuis le passage de Seitre nous avons appris que Upi a été relâché. Le décompte des oiseaux libérés serait donc le suivant : 3 couples reproducteurs, 3 mâles solitaires, 1 femelle sub-adulte et 5 jeunes nés à Ua Huka. L'objectif initial d'une population d'une cinquantaine individus d'ici 2010 paraît tout à fait réalisable.

OISEAUX DE PLUMES, OISEAUX DE PAILLE

A la suite de la visite de courtoisie que nous avons rendue au ministre de la Culture et de la Recherche scientifique, Mme Louise Peltzer, l'année dernière nous avons proposé qu'un spécialiste de la naturalisation des oiseaux se rende à Tahiti pour traiter les nombreuses pièces que nous y avons

Un nid avec un gros poussin mais de la matinée pas vu d'adulte. Il semble que le Upe réutilise son nid, car le poussin au nid était dans exactement le même, Robert semble formel, que il y a deux ans; nous avons attendu en vain pour vérifier s'il s'agissait de la même femelle, à savoir la bague blanche observée une heure plus tôt à 20m du nid; personnellement je n'ai jamais entendu parler de pigeons réutilisant leurs nids!

J'ai trouvé à moins de 10 m un autre nid inoccupé sont-ils semi coloniaux ???

Un oiseau non bague s'est posé à 15 m mais peut être plus pour NOUS regarder qu'autre chose, ils sont curieux!

Vu double jaune, et là ça devient intéressant à deux mètres un poussin volant frais sorti du nid. Il appelait et finalement s'est posé sur sa branche mais l'adulte n'a pas nourri et donné du bec jusqu'à ce que ce poussin s'envole et se reperche à côté. Si c'est son jeune pas sympa, mais ce upe n'aura pas traîné pour reproduire, si ce n'est pas le sien, il est tout de même rare dans ce genre d'espèce de quémander à un adulte différent des siens.

Robert dit que tous les oiseaux se retrouvent là le soir et ne nichent que dans ce bout de vallée.

Sinon les loriquets vont bien et on a aussi trouvé un couple prêt à reproduire.

VISITE A RANGIROA

MANU a été sollicité par la société DPI (Digital Pacific Image) pour participer à la réalisation d'un film pour la télévision afin d'assurer la promotion de la biodiversité du fenua sur une commande du ministère de l'environnement. Cette émission (Eléments Terre) est programmée pour le 2^{ème}

trimestre 2004.

Après avoir filmé les Monarques de Tahiti et les actions de dératisation et de suivi dans les vallées avec Anne Gouni, Philippe Raust a conduit l'équipe de reportage à la découverte des oiseaux de Rangiroa et plus spécialement de la rare

Gallicolombe de la Société mais aussi des Vini et des Ptilopes des Tuamotu. Les oiseaux de mer (noddi bleus) et les limicoles (courlis d'Alaska) n'ont

pas été oubliés.

Alors surveillez la diffusion de "Eléments Terre" et à vos magnétoscopes !

L'AVIFAUNE DE BORA BORA

Une étude de l'avifaune de Bora Bora a été commandée par CAREX-Environnement dans le but d'élaborer un atlas de cette île. Elle s'est déroulée du 26 au 30 janvier 2004.

L'avifaune de Bora Bora reste moins diversifiée que celle de la plupart des autres îles de la Société. Seules deux espèces endémiques sont présentes sur Bora Bora, alors que huit sont restreintes à la Société. L'avifaune de Bora Bora se caractérise aussi par des effectifs assez faibles. Les oiseaux de mer fréquentent peu le lagon de cette île.

Le Ptilope de la Société (*Ptilinopus purpuratus*), occupe les forêts humides de basse et moyenne altitude. A Bora Bora, il se rencontre dans les vallées de Faanui, Vaifou et Nunue et très rarement dans les reliquats de forêts du motu Toopua. Il est absent des cocoteraies et des motu. Ses effectifs sont évalués à 137 individus [27 ;247] en janvier 2004 à Bora Bora. Il a sans doute vu son aire de répartition se restreindre et se morceler. Ses effectifs ont diminué au fur et à mesure que les forêts ont été défrichées.

Le Martin-chasseur de Polynésie (*Todiramphus Tuta*) est un oiseau territorial. Il fréquente les crêtes à la végétation semi-ouverte et les pentes des vallées. Il ne partage que peu d'espaces avec les Ptilopes de la Société. Il délaisse les pentes rocheuses au-delà de 450 mètres d'altitude. Son habitat reste fragile : les feux représentent une menace importante pour ces oiseaux qui font leur nid en creusant des loges dans des troncs d'arbres morts. Ses effectifs sont évalués à 238 individus [84 ;292] en janvier 2004 à Bora Bora. Bien que son habitat soit moins exploité dans le cadre des activités humaines, les effectifs du *Todiramphus Tuta* ont diminué depuis que l'île développe son économie toutefois dans des proportions moindres que celle de *Ptilinopus purpuratus*.

Le Coucou de Nouvelle-Zélande, *Eudynamis tahitensis*, hiverne sous nos latitudes lors de l'hiver austral. Il fréquente les vallées aux forêts denses comme les ptilopes de la Société.

Les aigrettes de récifs (*Egretta sacra*), les chevaliers errants (*Tringa incana*) et les pluviers fauves (*Pluvialis fulva*) restent plus nombreux sur les rivages des motu que sur ceux de l'île.

A Bora Bora, treize espèces d'oiseaux de mer sont présentes alors que la Polynésie française en accueille vingt-huit. Plusieurs oiseaux de mer sont connus pour nicher sur l'île de Bora Bora comme le Pétrel de Tahiti, *Pseudobulweria rostrata*, et le

Puffin du Pacifique, *Puffinus pacificus*. Des sites de nidification ont été trouvés dans les falaises au centre de l'île à plus de 100 mètres d'altitude. Des jeunes de ces deux espèces sont aussi régulièrement trouvés dans les villages attirés par les lumières à l'envol.

Un seul Paille-en-queue à brun rouge, *Phaeton rubricauda*, a été vu en janvier 2004 au nord de l'île. Le Paille-en-queue à brun blanc (*Phaeton lepturus*) est plus présent sur l'ensemble de Bora Bora sans toutefois être abondant.

Les Frégates ariel, *Fregata ariel*, et les Grandes Frégates, *Fregata minor*, sont observées en vol au dessus des étendues océaniques aux abords de l'île.

Le Fou brun, *Sula leucogaster*, s'observe posé sur les balises dressées au milieu du lagon. Les Fous à pieds rouges, *Sula sula*, se rencontrent longeant le récif.

Le Noddi brun, *Anous stolidus*, est très présent dans le village de Vaitape, au sud de l'île principale et sur le motu Toopua. Il est peu apprécié des hôteliers car ses cris nocturnes gênent leurs clients. Les effectifs du Noddi noir, *Anous minutus*, présent surtout dans le sud de l'île, sont nettement inférieurs à ceux du Noddi brun. Les sternes blanches, *Gygis alba*, se rencontrent sur l'ensemble de Bora Bora.

Les Sternes huppées, *Sterna bergii*, et les Sternes fuligineuses, *Sterna fuscata*, sont distribuées sur l'ensemble des plages de Bora Bora. Toutefois, leur présence est plus marquée sur celles des motu.

Parmi les oiseaux introduits, seul le busard de Gould, *Circus approximans*, présente un risque direct pour les autres oiseaux. Ce prédateur exploite un très vaste territoire. Il préfère nicher sur l'île principale ou le motu Toopua et ne survole qu'assez rarement le lagon pour aller au-dessus des motu. Actuellement quatre couples et deux solitaires (soit dix busards au total) se partagent Bora Bora.

Le Pigeon Biset, *Columba livia*, n'est présent que dans la zone partant du village de Vaitape jusqu'à celui de Faanui et dans les hôtels du motu Toopua.

La tourterelle striée, *Geopelia striata*, se rencontre sur l'ensemble de Bora Bora en dessous de 450 mètres d'altitude. La Munie à poitrine brune, *Lonchura castaneothorax*, est un oiseau grégaire très présent. Il se rencontre sur la frange littorale, les crêtes et dans les vallées et les jardins. Il délaisse toutefois les zones d'altitude à la différence du

Zosterops à poitrine grise, *Zosterops lateralis*, qui fréquente tous les habitats. Ces deux oiseaux sont plus rares sur les motu où toutefois les jardins des hôtels et des habitations, leur ont permis d'établir de nouvelles populations.

Le Merle de Moluques, *Acridotheres tristis*, et le Bulbul à ventre rouge, *Pycnonotus cafer*, (tous deux introduits à Tahiti au cours du 20^{ème} siècle) ne sont pas encore présents sur Bora Bora

L'île a fait le choix de se tourner vers le tourisme pour son développement économique. Ainsi, les hôtels se sont établis sur les sites les plus attractifs, c'est-à-dire la frange littorale que ce soit sur l'île principale, Toopua ou les motu. Les hôtels sont généralement composés de bungalows construits sur les plages ou sur pilotis au-dessus du lagon. Ces infrastructures ont empiété sur le domaine jusque-là occupé par les oiseaux qui fréquentent les plages pour s'y reproduire ou se nourrir.

L'augmentation de la population qui accompagne le développement économique de l'île a eu pour effet d'augmenter la pression foncière. Les propriétaires terriens ont donc bâti des maisons en vue de les louer ou vendu des parcelles. Ces ventes et constructions concernent essentiellement les vallées aux forêts denses où les terrains restent plus abordables que sur le littoral. Les oiseaux tels que le Ptilope de la Société ou le Coucou de Nouvelle-Zélande qui vivaient dans ces forêts ont vu leur habitat se morceler et se restreindre.

Les crêtes à la végétation semi-ouverte, moins accessibles que les fonds de vallées, sont encore peu touchées par les activités humaines. C'est aussi le cas des falaises d'altitudes. Ainsi ces domaines restent pour l'instant préservés et les oiseaux, dont le Martin-chasseur, le Pétrel de Tahiti ou le Puffin du Pacifique, qui les fréquentent ont une paix relative.

Dans le cas des oiseaux de mer, il y a peu de mesures de conservation à mettre en œuvre : il est difficilement envisageable de réhabiliter des plages lorsque des investissements de plusieurs centaines de millions ont été mis en œuvre pour aménager des structures touristiques. Par contre il serait souhaitable que les falaises où nichent les Pétrels, les Puffins et les Pailles-en-queue soient préservées. Une action pourrait être mise en place pour sauver les jeunes Pétrels de Tahiti et Puffins de Pacifique qui sont retrouvés à terre. S'ils ne sont pas blessés, cela demande peu de moyen.

Les limicoles (pluviers fauves, chevaliers errants, aigrettes de récifs) ont vu leur milieu fortement régresser sur l'île principale. La construction de nouveaux hôtels qui empiètent sur le domaine lagunaire des motu, vient restreindre d'avantage leur

habitat. Il faudrait limiter l'aménagement tant des plages des motu côté lagon que celles sur leurs faces océaniques. Les rares zones humides non encore remblayées doivent être conservées.

Le Coucou de Nouvelle-Zélande, *Eudynamis tahitensis*, et le Ptilope de la Société, *Ptilinopus purpuratus*, partagent le même habitat. Celui-ci s'est très nettement dégradé depuis la moitié du 20^{ème} siècle. Actuellement Il est morcelé et les forêts denses intactes de fond de vallées sont rares. Il y a fort à craindre qu'il ne restera bientôt plus que des reliquats de populations peu viables de *Ptilinopus purpuratus*. A moins qu'il n'y ait une volonté des autorités, il y a peu de très grandes zones répondant à l'habitat des Coucou de Nouvelle-Zélande et les Ptilopes de la Société qui soient préservées.

L'habitat du Martin-chasseur de Polynésie est moins en menacé ; toutefois, il serait bon que certaines crêtes soient classées.

Dans l'optique de la préservation de l'avifaune, il serait envisageable de développer l'éco-tourisme. Il est toutefois impératif que cette activité soit encadrée. Dans cette optique, la formation de guides souhaitant proposer ce type d'activités est envisageable. Ainsi un parc comprenant une zone en fond de vallée (où vit Ptilope de la Société et Coucou de Nouvelle-Zélande), des crêtes (lieux de vie des Martins-chasseurs de Polynésie) mais aussi les falaises (où nichent les oiseaux de mer) pourraient être aménagées en parcours pédestres. Un parc pourrait voir le jour en fond de vallée Les touristes y alors découvrirait la faune et la flore de Bora Bora.

Une campagne de sensibilisation pourrait être mise en place autant vers les habitants de Bora Bora que vers les touristes. Ainsi, des posters concernant les oiseaux rencontrés sur l'île pourraient être édités et des rencontres avec les écoliers organisées.

Les deux oiseaux disparus de Bora Bora le lori nonette, *Vini peruviana*, et le canard à sourcil, *Anas poecilorhynca*, sont distribués sur d'autres îles de la Société. Il ne peut être envisagé un programme de réintroduction de ces espèces : en effet, les rats noirs (*Rattus rattus*) est soupçonné d'être à l'origine de la disparition des loris et l'habitat du Canard à sourcil (embouchures de rivières et zones hydromorphes) a pratiquement disparu.

Toutes les mesures qui seront prises : mise en place de projets éco-touristiques, sensibilisation de la population, contrôle des espèces nuisibles, suivi de l'avifaune ne pourront se faire sans l'assentiment et la volonté des habitants, des autorités locales de l'île de Bora Bora mais aussi sans le concours de l'administration territoriale et du Gouvernement de la Polynésie française.

BIRDLIFE WORLD CONFERENCE – DURBAN 2004

Avec l'aide financière de BirdLife International Philippe Raust s'est rendu à la Conférence Mondiale de BirdLife dont MANU est membre affilié.

A cette occasion le plan d'action dans le Pacifique pour 2004-2009, préparé à Fiji en novembre, a été finalisé et présenté en séance plénière.

De nombreux ateliers de travail ont été organisés au cours des six jours de la conférence et la Polynésie a présenté sa vision des difficultés et des opportunités qui se présente au cours de la session consacrée à la préservation des espèces et des milieux dans les petites îles.

Par ailleurs l'avancement du programme IBA dans le Pacifique a été discuté –Il doit démarrer en juin-juillet a Tahiti)

Enfin notons que le Pacifique est aujourd'hui représenté au conseil de BirdLife par Ana Tiraa, délégué des Îles Cook.



Communiqué de presse

DURBAN (AFP) - Une espèce d'oiseau sur huit est menacée d'extinction dans le monde en raison du développement incontrôlé de l'agriculture et de la déforestation, selon un rapport de Birdlife International rendu public dimanche lors du lancement de sa conférence mondiale à Durban.

Selon "L'état des oiseaux du monde 2004", un oiseau sur huit, soit 1.211 espèces sont menacées d'extinction. Parmi celles-ci 179 sont très gravement menacées, 344 font face à un risque élevé et 688 sont considérées comme vulnérables. Sur l'ensemble des espèces menacées 966 comptent une population inférieure à 10.000, 502 espèces une population de moins de 2500 et quelque 77 espèces comptent moins de 50 oiseaux encore en vie.

Les régions parmi lesquelles figurent le plus grand nombre d'espèces menacées sont la côte atlantique du Brésil, l'Himalaya, l'est de Madagascar et les archipels de l'Asie du sud-est. Le rapport stigmatise notamment l'impact d'un développement agricole non-contrôlé et de la déforestation massive.

"En Afrique, 50% des importantes zones d'oiseaux sont menacées par l'expansion et l'intensification de l'agriculture", souligne en particulier Birdlife International.

Parmi les autres facteurs aggravants, le rapport cite notamment la pollution, les feux de forêt, les changements climatiques et les trafics d'oiseaux.

"La situation des oiseaux dans le monde se détériore. Il y a beaucoup à faire immédiatement pour sauver les oiseaux et la biodiversité, mais des solutions durables impliquent des changements fondamentaux", conclut le rapport, qui souligne que "les principaux défis ne sont pas scientifiques mais sociaux et politiques".

La conférence mondiale de BirdLife International, qui rassemble selon ses organisateurs 350 délégués de plus de 100 pays différents, a débuté dimanche et doit s'achever samedi 13 mars.

Livres, revues et articles



- **World Birdwatch**, Volume 25, Number 4, December 2003. Revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais).
- **FOREST & BIRD**, Number 311; February 2004 (en anglais).
- **LE CAGOU**, numéro 24 février 2004. Bulletin de la Société Calédonienne d'Ornithologie.
- **JACANA**, La lettre d'infos ornithos de la Guyane. Courrier de liaison des membres du GEPOG. n°24/25 janvier 2004.
- **CEPA magazine** Numéro 9 Novembre 2003 : Deuxième phase de réintroduction du Upe sur Ua Huka (Polynésie).
- Ziembicki M., Raust P. & Blanvillain C. Drastic decline in the Ultramarine lorikeet in the translocated population on Fatu Iva, Marquesas islands, French Polynesia. Reintroduction News, N°23 November 2003.
- Ziembicki M., Raust P. Status, distribution and conservation of the ultramarine lorikeet *Vini ultramarina* in the Marquesas islands, French Polynesia. Report to the World Parrot Trust December 2003.
- Report on an avifauna survey of atolls in the Tuamotu and Austral Archipelagos, French Polynesia prepared by Wildlands consultants in Reports from an avifauna survey of atolls in the Tuamotu and Austral Archipelagos, French Polynesia, March 2003.
- Survey for Artic-breeding shorebirds in the Tuamotu Archipelago, March 2003 prepared by the U.S. Department of Interior in Reports from an avifauna survey of atolls in the Tuamotu and Austral Archipelagos, French Polynesia, March 2003.
- Au nom du Vivant : Contribution à la stratégie Nationale pour la Biodiversité. Comité français de l'union mondiale pour la nature (UICN) & Conseil national du Développement Durable. Décembre 2003

Nous étions 75 membres à jour de nos cotisations en 2003, mais avons aussi besoin de plus de membres pour mieux faire entendre notre voix et porter notre message auprès des autorités, aussi nous comptons sur vous pour intéresser le maximum de personnes à notre action et les faire adhérer à l'association ; à cet effet vous pouvez utiliser le bulletin ci joint.

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT DE COTISATION

NOM :
PRENOM :
PROFESSION :
ADRESSE :
TELEPHONE : EMAIL :

Je, soussigné, désire :

SIGNATURE :

renouveler ma cotisation adhérer à la Société d'Ornithologie de Polynésie

Je souhaite recevoir le bulletin "Te Manu" en version :

papier (noir et blanc) électronique (au format PDF, imprimable en couleur)

Membre actif	5000 F CFP par an
Couple	7500 F CFP par an
Scolaire	1000 F CFP par an
Etranger	7500 F CFP par an (5000 F CFP par an si paiement par virement bancaire)
Entreprise	12000 F CFP par an
Membre donateur	25000 F CFP par an
Membre à vie	75000 F CFP

Bulletin d'adhésion à retourner à la S.O.P., BP 21 098 Papeete, TAHITI, Polynésie française, accompagné de votre cotisation annuelle (chèque ou virement à la Banque SOCREDO compte 70031300000)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE *MANU*

Vous êtes cordialement invité à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE " MANU" qui se tiendra le **samedi 15 mai 2004 à 10 heures au 1er étage du 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce à Papeete** (au dessus du Café des Négociants).

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Bilan moral du président**
- 2. Bilan financier du trésorier**
- 3. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 4. Questions diverses**

La présence de tous est ardemment souhaitée, d'autant que nous renouvelons cette année le Conseil d'Administration et le Bureau (vos candidatures sont les bienvenues).

Si vous ne pouvez pas être présent, renvoyez nous le pouvoir ci-joint dûment renseigné.

Enfin si le quorum ne pouvait pas être atteint, l'assemblée générale se tiendra de plein droit le samedi 29 mai 2004 à la même heure.



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Georges Sanford".

Georges SANFORD

POUVOIR

Je soussigné,
membre de la Société d'Ornithologie de Polynésie "MANU", à jour de mes cotisations donne
pouvoir à :

.....
pour me représenter et participer aux votes en mon nom au cours de l'assemblée générale se
déroulant le samedi 15 mai 2004 (ou éventuellement le samedi 29 mai 2004 en l'absence de
quorum).

Je propose ma candidature en tant que membre du Conseil d'Administration *

Je propose ma candidature en tant que membre du Bureau *

Fait à

le

Signature

* Rayer la mention inutile